

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

<b>DELIBERATION N°CP2024-09/8/47 DOSSIER N°6524</b>	<b>PROGRAMMATION HABITAT INCLUSIF 2024 - ÉVOLUTION DES DEUX PROJETS PORTÉS PAR " LES TOITS DE L'HORIZON"</b>
---	--

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Catherine DEFEMME à Franck FOULON  
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET  
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT  
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : PROGRAMMATION HABITAT INCLUSIF 2024 - ÉVOLUTION DES  
DEUX PROJETS PORTÉS PAR " LES TOITS DE L'HORIZON"**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2024-09/8/47 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'approuver l'évolution des deux projets définis dans le cadre de la programmation Habitat Inclusif 2024, présentés par le porteur LES TOITS DE L'HORIZON, en élargissant le champ d'implantation des habitats inclusifs et en modifiant géographiquement le nombre de bénéficiaires (5 à Aubusson, 6 à Felletin et 6 à Jarnages). Ces évolutions sont soumises à l'acceptation de la CNSA pour une participation à hauteur de 80% pour l'ensemble des projets.

La synthèse des projets est jointe en annexe à la présente délibération.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**